

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2017-05-24 Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 24e jour du mois de mai 2017 à 20:00 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Bahl à laquelle séance sont présents:

Les conseillers:
Lina Lacharité, Rachel Laflamme, Roger Tessier, Denis Laroche et François Parenteau

Le conseiller Luc Bessette est présent à partir de 20H20.

Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

"La réunion a été convoquée par Madame Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, tous ont reçu un avis de convocation par écrit et signifié tel que requis par le Code municipal".

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Projet fibre optique
3. Prêt temporaire TECQ
4. Passage à niveau route Ployart
5. Nettoyage de fossé et remplacement d'un ponceau 12^e rang
6. Rechargement rue Ménard et rue Lefebvre
7. Paiement de factures / travaux chemin Lévesque et 12^e rang
8. Travaux de peinture à l'école
9. Période de question
10. Varia
11. Levée de la séance

(17-05-101) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

(17-05-102) PRÊT TEMPORAIRE TECQ

CONSIDÉRANT que le prêt temporaire pour les travaux de la route O'Brien de 2016 vient à échéance le 30 mai prochain ;

CONSIDÉRANT que le solde du prêt en capital est de 79 815\$ en date du 24 mai ;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU par le Conseil municipal de Lefebvre de rembourser immédiatement le solde du prêt temporaire TECQ ainsi que les intérêts courus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(17-05-103) NETTOYAGE DE FOSSÉ ET REMPLACEMENT D'UN PONCEAU
12^E RANG

CONSIDÉRANT qu'un ponceau dans le 12^e rang doit être changé;

CONSIDÉRANT que du nettoyage de fossé doit être fait à proximité du nouveau ponceau;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que « 3102-8178 Québec Inc., Excavation Yergeau Enr. » fasse les travaux pour changer un ponceau et le nettoyage de fossé ;

QUE « 3102-8178 Québec Inc., Excavation Yergeau Enr. » fournisse le matériel soit le ponceau, le sable et la pierre pour ces travaux ;

Qu'une somme de 2 000.\$ soit allouée pour cette dépense, prise dans les postes budgétaires (02-320-01-629) et (02-320-06-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Le conseiller Luc Bessette arrive à 20H20.

(17-05-104) RECHARGEMENT RUE MÉNARD ET RUE LEFEBVRE

CONSIDÉRANT que du rechargement est nécessaire dans les rues Ménard et Lefebvre;

CONSIDÉRANT que « Excavation CRM Pro Inc. » accepte de faire le rechargement au même prix que son offre de service daté du 4 avril 2017 ;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que « Excavation CRM Pro Inc. » fournisse, transporte et épandre 10 voyages de 0-3/4B dans les rues Ménard et Lefebvre au coût de 14.70\$ plus les taxes ;

Que des transferts de comptes soient effectués au montant de 2 022.\$, pris dans les postes budgétaires (02-320-00-649), (02-320-02-522), (02-320-08-521), (02-390-00-448) et affectés dans le poste budgétaire (02-320-04-521) :

(02-320-04-521) 380.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-00-649)

(02-320-04-521) 500.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-02-522)

(02-320-04-521) 642.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-08-521)

(02-320-04-521) 500.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-390-00-448)

Qu'une somme de 2 600.\$ soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste

budgétaire (02-320-04-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(17-05-105) PAIEMENT DE FACTURES / TRAVAUX CHEMIN LÉVESQUE ET 12^E
RANG**

CONSIDÉRANT que les travaux préparatoires pour le chemin Lévesque et le 12^e rang ont coûtés plus chers que prévus;

CONSIDÉRANT la facture no. 4477 au montant de 3 870.46\$ et no. 4478 au montant de 2 819.23\$ de Excavation Yergeau Enr.;

CONSIDÉRANT la facture no. 053648 au montant de 367.64\$ de Location Yergeau Inc.;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU par le conseil d'accepter les factures de Excavation Yergeau Enr. et la facture de Location Yergeau Inc. pour un montant total de 7 057.33\$;

Que des transferts de comptes soient effectués au montant de 3 700.\$, pris dans les postes budgétaires (02-921-02-881) et (03-310-03-000) et affectés dans le poste budgétaire (03-310-21-000) :

(03-310-21-000) 2 570.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-921-02-881)

(03-310-21-000) 1 130.\$ pris dans le poste budgétaire
(03-310-03-000)

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les paiements des factures à Excavation Yergeau Enr. et à Location Yergeau Inc., pris dans le poste budgétaire (03-310-21-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

PÉRIODE DE QUESTIONS

(17-05-106) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par la conseillère Rachel Laflamme et appuyée par le conseiller Luc Bessette à 21:30 heures.

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, directrice générale
& secrétaire-trésorière